

Dijon le 9^e Six thermidor troisième année de la République française
 Le Conseil Général de la Commune de Dijon a réuni au Comptoir de l'Etat
 membres sur la convocation requise par le procureur de la Communauté en la
 Salle ordinaire de la Municipalité, huit heures du matin, l'considerant
 que les premiers Devoirs de la Municipalité sont l'exécution des lois
 demandées dans l'ordre des objets des personnes et des propriétés
 dans la commune de Dijon et une entière confiance dans la représentation nationale
 seul centre de légalité du gouvernement français;

Que les premières occupations de la Municipalité doivent être de faire
 mettre en place et enterrer l'érection des dossiers et arrêtés des autorités constitutives
 qui ont pu être negligées ou manquées de la Municipalité provinciale de
 cette commune qui viene d'être supprimée, mais que pour ce faire il faut
 substituer dorénavant un ordre qui a toutefois été donné dans l'atome
 des registres que dans les titres et papiers de la Commune sans décret
 il est impossible d'y suivre l'ordre avec précision. Cependant apprend
 avoir entendu le procureur de la Commune en ses instructions;

Arrêté

- 1^e que toutes les lois de la République parvenues à la Municipalité de Dijon
 à sa création seront édictées dans l'ordre décreté et établi moins
 que moins que qu'il sera fait et procédé verbal de celle qui manquerait
 que les registres sur lesquelles elles doivent être enregistrées et mesuré

Dolens Réception, Servoué Conguiseé, vous en Committee être enregistré de
l'ordre et devant observer, desquels registres servent des suites des arrestés;

2^e qua Compteur. De ceint le Secrétaire Greffier sera tenu de jurer en mairie
de déclarations des d^es lois, arrêtées et adreçées, faire mention en tête d'icelle
du jour de leur réception en cette Commune;

3^e qua Compteur de ceint il sera ouvert un registre nouveau pour
l'enregistrement des d^es lois et arrêtées, distribué en trois colonnes la première
on sera inscrit le t^et de l'abord du Bulletin, la seconde le numero de l'abord
du d^es. L'abord d'abord loi et en suite l'anature de l'abord par le tracé,
lequel registre sera visé et paraphisé du maire, par, première et dernière

4^e En attendant que les fêtes Décadaines Soient Decrétées, comme le
public et les cultivateurs y renverront leurs Registres de Drinage, et par celle
Soient plus opportunes de remettre officiellement de cette Commune pour y entendre
l'attribution et promulgation des lois, a ceinture de ceint le d^es lois, arrêtées
et adreçées entrez Général Servent promulguées et affichées également pour
délinquance à tout heure précisée du matin; la lecture se fera dans l'église
par un officier Municipal apostol de deux notables, cette lecture sera
annoncée par l'abord d'abord une heure sonnée à l'avance;

5^e L'abord des Seances de la Municipalité est fixé irrévocablement dans
la cy devancé maison y réservée de Combien qui portera l'ornement
en son de la maison Commune, les Seances se tiendront dans une demeure
établie à partie d'abord d'abord quelle sera désignée à cet effet, et les lois titres
et projets servent mis et déposés dans une armoire fermée à clefs
le registre des Délibérations d'abord Municipalité demeurera fermé dans
l'abord armoire, et celuy pour l'enregistrement des lois demeurera entre
les mains du Secrétaire Greffier chargé du l'enregistrement;

6^e L'abord église de Combien sera débarrassé des terres qui ont
servi à la fabrication du Sabot, elle sera balayée nettoyée et rendue
en état d'y recevoir les témoins, et formée des assemblées générales
d'abord Commune, les Barriques Bronettes, gourdes, planches et autres
objets qui sont en j'elles églises servent remis aux propriétaires, sans
sur le certificat du chef d'abord, et la clef d'abord église sera déposée dans
chambre Commune;

7^e Etat Description et procès verbal sera fait devant les armes et
autres objets déposés au Greffe et déclaration des motifs qui vos reçoit
le Départ afin que la Municipalité dans sa Sagesse unique ordonne
ou non l'arrestation d'abord effectuée ou déposée;

8^e que le décret d'agence national de cette Commune rapportera à la chambre
commune Diex ayant pour tout le Bulletin des lois arrêtées et adreçées
des corps administratifs qu'il vous avoit en l'assemblée, D'ou que il lui soit
donné charge, afin de compléter cette distribution qui pourra être en
Défaut, et d'après le dépouillement et compterem des d^es lois arrêtées et
adreçées toutes les pièces doublement servies, sans recours de la Commune
qui n'aura pas de responsabilité sur le registre.

9^e Le corps Municipal se réservera d'assurer l'enregistrement
d'après l'examen fait des lois arrêtées, adreçées et correspondances

titre ce matin à Bureau, auquel l'après il doit être commencé demain pour
bon Dolain, et de continuer sans interruption qu'une fin d'opération.
faire alors et arrête des jours mais ce ou l'autre !

Boulland ~~P. Delacour~~ L'ancien officier ^{valadejouborg maire}
Chevrier ^{au} Pampot officier vignee not ^{frayoroz notable}
peyrol notable estimation notable forestier ^{de gr. fer}

M. M. M.